

7121 – Budget primitif – délibéré avec budget

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

12 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la Présidence de M. Bouleau, Maire

Etaient présents :

M. Greuin, Mme Quaix, M. Laurent, Mme de Metz, M. Fagart, Mmes Flandry, Constantin, M. Colpin, Adjoint
 Mme Damion, MM. Thomas, Vauconsant, Tuisat, Tindillère, Mme Bourdin, M. Damon, Mme Cadier, M. Pelloille, Mmes Escandon, Chevallier, MM. Dahmani, Delage, Hidas, Mme Pedro, M. Ravoyard, Mmes de Crémiers, Charentus, M. Cerveau, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absentes : Mmes Pereira et Bremond

Nombre de Conseillers

En exercice 33
 Présents 28
 Votants 31

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Cammal à M. Greuin
 M. Cornée à Mme Constantin
 M. Delief à M. Bouleau
Secrétaire de séance : Mme Bourdin

Délibération n° 2019/124

OBJET : Vote du budget primitif 2020 du budget annexe de l'eau

Vu l'instruction comptable M49,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2312-1 à L.2312-4

Le budget primitif 2020 du service de l'eau s'équilibre en recettes et dépenses à la somme totale de 527 990 €.

La section de fonctionnement s'élève à 309 500 € en dépenses et en recettes se décomposant chapitre par chapitre comme suit :

CHAPITRE	EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES
70	Produits et services		295 000,00 €
76	Produits financiers		1 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		13 500,00 €
002	Excédent reporté		
011	Charges à caractère général	54 500,00 €	
012	Frais de personnel	11 500,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	
66	Charges financières dont ICNE	25 000,00 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	162 925,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	55 565,00 €	
	TOTAL EXPLOITATION	309 500,00 €	309 500,00 €

La section d'investissement s'élève à 218 490 € en dépenses et en recettes se décomposant chapitre par chapitre comme suit :

CHAPITRE	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		162 925,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		55 565,00 €
001	Excédent reporté		
16	Emprunts et dettes assimilées	99 800,00 €	
21	Immobilisations corporelles	10 000,00 €	
23	Immobilisations en cours	95 190,00 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	13 500,00 €	
	TOTAL INVESTISSEMENT	218 490,00 €	218 490,00 €

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au pôle des finances.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
 - après en avoir délibéré,
 - sur avis favorable de la commission finances, budget, assurances, fiscalité et commande publique du 10 décembre 2019,
 - à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- **APPROUVE** le budget primitif 2020 du service de l'eau tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents à la séance.

*Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 20 décembre 2019*

Pour extrait conforme
à Gien, le 31 décembre 2019

Le Maire,
Christian BOULEAU

